

## Guillaume Fournier

### Le meunier responsable et fidèle

Claude Dénéchaud est régisseur de la seigneurie Berthier-Bellechasse pour les religieuses de l'Hôpital général de Québec depuis 1813<sup>1</sup>. Homme d'affaires prospère, il s'installe à Berthier à cette même date, afin d'améliorer le rendement du domaine seigneurial dont il a fait l'acquisition deux ans plus tôt. Le 25 janvier 1815, par son procureur Jean Massé, Claude Dénéchaud engage, avec le privilège de logement, et ce, pour un an, le jeune Guillaume Fournier<sup>2</sup>, comme meunier au petit moulin à vent construit sur son domaine à Berthier. Ce premier contrat semble avoir été prolongé sans interruption d'année en année, alors qu'en 1821, le régisseur offre à son meunier de sceller leur association pour neuf années supplémentaires<sup>3</sup>. Par cette nouvelle entente, Guillaume Fournier est promu meunier en chef au plus moderne des moulins à eau pour moudre le grain, doté de trois « moulanges »<sup>4</sup> construit en 1814 au canton Morigeau à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. L'harmonie entre les deux hommes ne s'est jamais démentie puisque dès 1828 Claude Dénéchaud n'hésite pas à rendre leur collaboration quasi permanente en prolongeant le contrat précédent jusqu'en 1842<sup>5</sup>.

Enthousiasmé par les bons rendements du moulin banal de Saint-François, Claude Dénéchaud achète en 1830 un moulin à farine à Bécancour dans le district de Trois-Rivières. Conscient des nombreuses aptitudes de son meunier de Saint-François, il l'engage<sup>6</sup> comme son procureur général et spécial dans le but de réaménager ce moulin sur le modèle de celui de Saint-François.

Tout en lui attribuant ces nouvelles obligations, qui l'éloigneront de Saint-François pour un certain temps, Claude Dénéchaud lui réserve son poste de meunier-en-chef à Saint-François en lui confiant également la responsabilité de s'engager un remplaçant pour le temps de son absence.

Une fois les réparations complétées au moulin de Bécancour, son retour à Saint-François est de peu de durée puisque dès 1834 Guillaume Fournier signe un contrat<sup>7</sup> d'une durée de sept ans comme meunier de ce même moulin de Bécancour qu'il vient de rénover. Son séjour en ce lieu devient quasi permanent puisqu'une fois cette période écoulée, madame Adélaïde Gauvreau, veuve de Claude Dénéchaud, assure<sup>8</sup> son engagement jusqu'au premier mai 1847.

Cependant, le 10 mars 1842, le feu ravage le moulin de Saint-François et perturbe l'occupation du temps du meunier Guillaume Fournier. Découragée par cette nouvelle

---

<sup>1</sup> Joseph Bernard Planté, ANQ, 8 juillet 1813

<sup>2</sup> Jean-Charles Létourneau, ANQ, 25 janvier 1815

<sup>3</sup> Jean-Charles Létourneau, ANQ, 3 décembre 1821

<sup>4</sup> Machine à moudre le grain d'après le dictionnaire Louis-Alexandre Bélisle publié de 1954 à 1957

<sup>5</sup> Jean-Charles Létourneau, ANQ, 23 octobre 1828

<sup>6</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 2 novembre 1830, 19 avril 1831

<sup>7</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 8 septembre 1834

<sup>8</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 13 juin 1842

épreuve, alors que sa situation financière est déjà désastreuse, madame Adélaïde Gauvreau sollicite et obtient la résiliation<sup>9</sup> de son engagement envers les religieuses de l'Hôpital général et abandonne ainsi l'administration de la seigneurie alors que Guillaume Fournier pour sa part se verra confier par ces mêmes dames le soin de remettre le moulin de Saint-François en état de marche<sup>10</sup>.

### **Guillaume Fournier, le sauveur de moulins à eau**

#### Réaménagement du moulin de Bécancour.

À la suite de l'achat d'un moulin à eau à Bécancour, en deux contrats successifs<sup>11</sup> Claude Dénéchaud fait de Guillaume Fournier son procureur général et spécial à qui sont accordés tous les pouvoirs pour faire les réparations nécessaires au moulin, ainsi qu'à la chaussée et au canal d'aménée d'eau. Dans ces contrats, il est bien spécifié que le tout doit être aménagé en se référant au moulin de Saint-François.

Conscient de ces nouvelles responsabilités Guillaume Fournier s'assure d'avoir des personnes compétentes, susceptibles de réaliser correctement tous ces travaux; il engage des personnes de son entourage qu'il connaît bien et qui ont déjà acquis une bonne réputation dans leur domaine respectif. Ainsi, en l'espace de quelques jours il fait signer des contrats personnalisés à Antoine Barthell, Germain Morin, Fabien Fortin, ouvriers menuisiers de Saint-François<sup>12</sup>. Pierre Lecompte, cultivateur de Saint-François, Marcel Talbot, journalier de Saint-Pierre, Augustin Bilodeau, ouvrier charron de Saint-Pierre, Louis Blais, ouvrier charpentier de Saint-Charles, Guillaume Bernard, compagnon meunier de Saint-François se joignent à cette équipe et s'engagent à le suivre à Bécancour<sup>13</sup>.

Tous acceptent de travailler assidûment à son service et sous ses ordres aux travaux qu'il leur commandera. Il est bien précisé qu'ils ne pourront s'absenter du chantier sans sa permission expresse. Aucune liqueur forte ne sera tolérée sur le chantier sous peine d'expulsion. De plus chacun d'eux promet de fournir une certaine quantité d'outils propres à son métier. Pour sa part Guillaume Fournier promet et s'oblige à les nourrir, loger, coucher d'une manière convenable et à leur payer et bailler pour chaque mois de travail 3 livres 15 schellings courants, payables à leur demande au fur et à mesure qu'ils l'auront gagné. Assurément d'autres personnes ont été engagées sur place afin de terminer le travail le plus rapidement possible. Il nous faut cependant admettre que nous ne savons pas qu'elle fut la durée de ces travaux et à quelle date Guillaume Fournier revint à Saint-François. En revanche, nous pouvons affirmer que son retour à Saint-François fut de courte durée puisque, comme nous l'avons mentionné auparavant,

---

<sup>9</sup> Antoine-Ambroise Parent, ANQ, 25 octobre 1842

<sup>10</sup> Antoine-Ambroise Parent, Idem, 26 octobre 1842

<sup>11</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 2 novembre 1830, 19 avril 1831

<sup>12</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 26 avril 1831, 29 avril 1831

<sup>13</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 2 mai 1831, 5 mai 1831

madame Adélaïde Gauvreau l'a engagé à l'automne 1834<sup>14</sup> pour une durée de 7 ans comme meunier-en-chef du moulin de Bécancour.

#### Le sauvetage du deuxième moulin banal à Saint-François

Nous l'avons vu dans les pages précédentes, le 4 mars 1842, le feu anéantit le moulin de Saint-François. À ce sujet monsieur Louis-Philippe Bonneau, l'auteur de l'histoire de la seigneurie Bellechasse-Berthier, nous relate que les religieuses de l'Hôpital général, alors propriétaires de cette seigneurie, sont en grand embarras, principalement en raison de la situation financière de madame Adélaïde Gauvreau alors régisseuse de la seigneurie Bellechasse-Berthier. À l'été, tout en négociant avec cette dernière la rupture de son contrat, les religieuses mandatent trois équipes différentes pour faire l'évaluation des dégâts. Les maîtres-maçons François Fournier et Charles Chamberland sont des plus pessimistes alors que les équipes composées des deux maîtres menuisiers Antoine Barthell et Germain Morin et celle du forgeron Louis Alaire et Luc Boulet, maçon, considèrent qu'une bonne partie des murs de maçonnerie ainsi que les mouvements du moulin incendié sont encore en bon état et susceptibles d'être réutilisés.

Quant à Guillaume Fournier, maître-meunier à Bécancour et Saint-François, on peut supposer qu'il est venu sur place et a personnellement fait son évaluation avec l'expertise qu'on lui reconnaît, car le 31 juillet 1842 il offre ses services aux religieuses pour remettre le moulin en fonction sans toutefois en préciser les coûts. L'inconnu des frais fait peur à ces dernières. Elles lui demandent de leur proposer plutôt un prix fixe englobant le coût des matériaux et de la main-d'œuvre. Sans tarder, dès le 14 août il répond à leurs désirs en leur précisant le coût global de la complète reconstruction de leur moulin en plus de leur garantir la livraison pour le 1<sup>er</sup> novembre 1843. C'est ainsi qu'au lendemain de la résiliation du contrat de madame Adélaïde Gauvreau comme gérante de la seigneurie, le 26 novembre 1842<sup>15</sup>, Guillaume Fournier s'amène de Bécancour à Québec et signe son engagement pour la réfection du moulin de Saint-François. Comme promis le moulin recommence à fonctionner au début de novembre 1843 à la satisfaction de tous et Guillaume Fournier retourne à Bécancour comme maître-meunier pour le compte de madame Adélaïde Gauvreau.

Les réparations effectuées en 1830 au moulin de Bécancour et celles réalisées au deuxième moulin banal à Saint-François en 1842 nous révèlent les multiples talents de cet homme dont la première compétence était celle d'être un meunier hors-pair qui a été fidèle pendant toute sa vie à la famille Dénéchaud-Gauvreau.

Par contre, à Saint-François ça se complique. Pour la reprise des activités du moulin, les religieuses choisissent un nouveau meunier en la personne de Pierre Bernard. Mais les seigneuses n'apprécient pas du tout ses façons de gérer leurs affaires et le remplacent en 1848<sup>16</sup> par Narcisse Dugal qui s'avéra un excellent administrateur. Ce

---

<sup>14</sup> Jean-Baptiste Morin, ANQ, 8 septembre 1834

<sup>15</sup> Antoine-Ambroise Parent, ANQ, 26 octobre 1842

<sup>16</sup> Antoine-Ambroise Parent, ANQ, 13 juillet 1848

dernier part à la retraite et est remplacé en 1856<sup>17</sup> par Antoine Barthell, le menuisier de renom qui se fait meunier. En raison de la concurrence exercée par un nouveau moulin à farine construit à proximité, les revenus du moulin banal sont moindres et le nouveau meunier ne parvient pas à payer ses redevances aux religieuses. Croyant mieux se tirer d'affaire en tant que propriétaire, il accepte d'acheter<sup>18</sup> le moulin pour 1600 louis qu'il s'engage à payer en 16 ans.

Par cette dernière transaction ce moulin seigneurial devient une propriété privée dont vous pouvez connaître les noms de tous les propriétaires successifs en relisant l'histoire du deuxième moulin banal au canton Morigeau<sup>19</sup>.

A handwritten signature in cursive script, reading "Jacques Boulet". The ink is dark and the handwriting is fluid, with a long, sweeping tail on the letter 't'.

---

<sup>17</sup> Charles Cinq-Mars. ANQ, 26 juin 1856

<sup>18</sup> Louis Falardeau, ANQ, 20 avril 1859

<sup>19</sup> [www.patrimoinessaintfrancois.org](http://www.patrimoinessaintfrancois.org) – Publications électroniques, numéro 43.